

Réf: Dossier 162751

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TOP RAYAN »

Siège Abidjan, Adjamé, Abidjan Adjamé
Williamsville, Lot 16, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 24/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOP RAYAN »

Objet : Fabrication et vente de glaçons ; Commerce général ; Transport; Prestations de services diverses. Et,

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan Adjamé
Williamsville, Lot 16, Ilot 0

Dirigeant(s) M BINATE LASSANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11125 du 08/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67879/GTCA/RC/2022 du 08/12/2022

